DLP 21-12-82085697

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

7 Avril 1982
Bulletin N°9

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL : F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant P.Duffaud - CPPAP N° 478 AD

ARBRES FRUITIERS

Proteger les abeilles c'est ameliorer la production

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER -

Les pluies de début Avril ont provoqué les premières contaminations primaires dans les vergers contaminés en 1981 et non protégés .

Le renouvellement de la protection préventive sera à assurer (voir Bulletin Technique N°6) avant la prochaine pluie contaminatrice et plus particulièrement à partir des 17-20 Avril, dates de sorties probables des premières taches sur feuilles ou fruits et donc des premières contaminations secondaires possibles .

ACARIEN ROUGE (P. ulmi) -

Les éclosions viennent de débuter .Il est encore trop tôt pour intervenir .

HOPLOCAMPE DU POIRIER, DU POMMIER et DU PRUNIER -

Dans les rares vergers où ce ravageur commet des dégâts, on effectuera à la fin de la chute des pétales un traitement avec un insecticide de préférence non dangereux pour les abeilles tel phosalone (Azofène, Zolone) 60 g M.A./hl ou si ce risque n'existe plus avec azinphos (nombreuses spécialités) 40 g M.A./hl, lindane (nombreuses spécialités) 20 g M.A./hl, malathion (nombreuses spécialités) 75 g M.A./hl .

OIDIUM

Maintenir la protection sur les espèces et variétés sensibles .

NEIROUN (Phloeotribus sc.) -

Ce scolyte des oliviers peut commettre d'importants dégâts (se reporter à la note générale sur les scolytes) .On le traitera début Avril si sa présence est constatée et l'on prendra soin de brûler tous les fagots ou bois coupés d'olivier .

CECIDOMYIE DES FEUILLES DE POIRIER -

Après la floraison deux applications à 12 jours d'intervalle à base de diazinon ou de vamidothion devraient donner des résultats satisfaisants, dans les vergers ayant subi des attaques en 1981 .

Des essais de lutte sont en cours par le Service de la Protection des Végétaux .

P.175

VIGNE

Le stade C (pointes vertes) est largement atteint dans les zones les plus avancées. Les variétés les plus précoces se présentant au stade D.

MESURES PREVENTIVES CONTRE LE MILDIOU -

Pour diminuer les risques de contaminations primaires à partir des oeufs d'hiver de mildiou présents sur feuilles mortes il est recommandé de prendre les mesures suivantes :

- éliminer les causes favorisant le séjour de l'eau sur le sol,
- supprimer les sagattes oubliées dès leur entrée en végétation.

Par ailleurs, afin d'intervenir le plus tôt possible après une pluie sur un sol portant, il est intéressant de conduire en non culture (désherbage chimique) l'interligne de passage du pulvérisateur.

EXCORIOSE -

Les traitements de végétation contre l'excoriose sont d'autant plus efficaces qu'ils sont fait précocement au stade C. On considère que le stade C est atteint quand 50 % des bourgeons se présentent à ce stade.

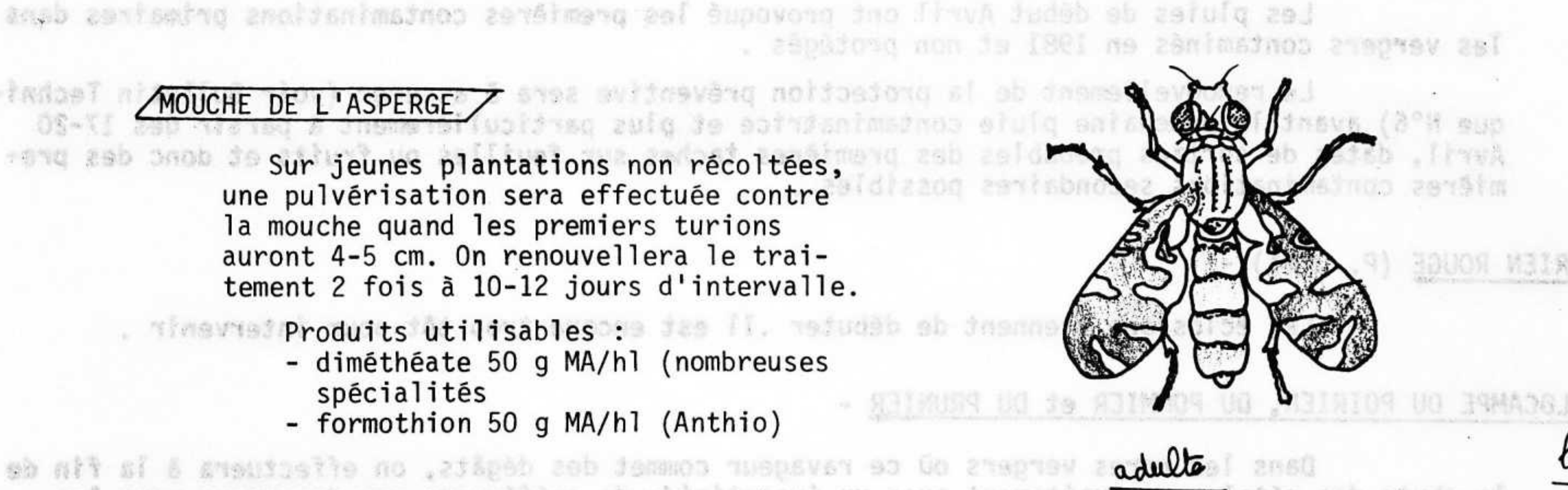
A la liste des spécialités homologuées il faut ajouter Rhodax (éthylphosphite Al + mancozèbe) et Acylon super F (métalaxyl + folpel.

CULTURES LEGUMIERES (plein champ et abris)

MOUCHE DE L'ASPERGE

Sur jeunes plantations non récoltées, une pulvérisation sera effectuée contre la mouche quand les premiers turions auront 4-5 cm. On renouvellera le traitement 2 fois à 10-12 jours d'intervalle.

Produits utilisables :
- diméthéate 50 g MA/hl (nombreuses spécialités
- formothion 50 g MA/hl (Anthio)



TEIGNE DU POIREAU

Le vol des papillons débute en zone précoce. Il n'y a pas lieu de traiter pour l'instant.

OIDIUM DES CUCURBITACEES

Effectuer préventivement des traitements au soufre tous les 15 jours.
L'opération doit être faite sur feuillage sec lorsque la température est inférieure à 30° C.
A la première tache utiliser un fongicide systémique tel que :

triadimefon	7,5 g MA/hl	(plein champ, délai avant récolte 3 jours)
imazalil	10 g MA/hl	(en plein air uniquement, délai avant récolte 2 jours)
fénarimol	2,4 g MA/hl	(délai avant récolte 2 jours)

MOUCHE DE LA CAROTTE

Le vol des mouches a commencé en région précoce (Comtat). Pour les agriculteurs n'ayant pas appliqué de microgranulés sur la culture (ou depuis plus de 2 mois) la lutte par pulvérisation doit débuter dès à présent (Cf. Bulletin technique n° 8). Elle est inutile pour les carottes récoltées avant le 15 Mai.

Les Scolytes en pépinières et plantations fruitières ou d'ornement

La plupart des essences ligneuses fruitières ou d'ornement (conifères, feuillées) peuvent être attaquées par des scolytes, petits insectes brun foncé de 1 à 8 mm de long.

Le plus souvent, ces ravageurs dits "de faiblesse" commettent leurs dégâts sur des sujets dépérissants. Mais en cas de pullulation, ils peuvent nuire aux arbres en bonne santé.

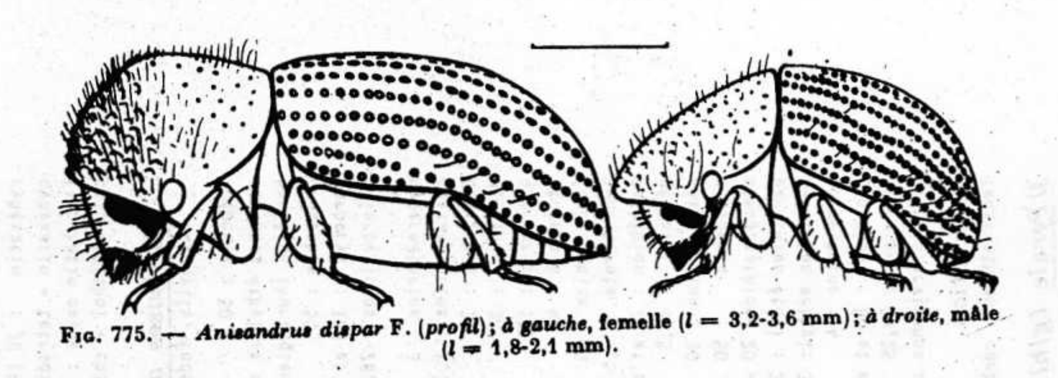


Fig. 775. — *Anisandrus dispar* F. (*profil*); *à gauche*, femelle (*l* = 3,2-3,6 mm); *à droite*, mâle (*l* = 1,8-2,1 mm).

Les attaques sont décelées par l'observation sur l'écorce de nombreux petits trous d'où suinte une goutte de gomme (arbres fruitiers à noyau) et de galeries,

- soit sous l'écorce (scolytes et bostryches)
- soit dans le bois (xylébores)

La circulation de la sève est entravée provoquant le dépérissement puis éventuellement la mort de l'arbre attaqué.

MOYENS DE LUTTE

- Mesures prophylactiques :

- couper et brûler (aussitôt) les branches mortes ou dépérissantes ainsi que les arbres très atteints.
- stimuler la végétation des arbres :
  . en évitant l'excès (drainage ...) ou le manque d'eau (irrigation, destruction des plantes adventices ...)
  . en apportant chaque année, une fumure d'entretien suffisante et équilibrée : chimique et si possible organique,
  . par une taille d'hiver, judicieuse et plus ou moins sévère des arbres affaiblis (essences à feuilles caduques) avec mastiquage des plaies,
  . par une protection efficace contre les divers ravageurs et maladies.

Chaque essence ne devrait être plantée que dans le sol et sous le climat qui leur convient.

- Traitements chimiques :

Dans certains cas (proximité d'une zone infestée, longue sécheresse estivale, début d'infestation), il y aura lieu d'effectuer à l'époque de la sortie des adultes en Provence :

- courant Avril pour les espèces n'ayant qu'une génération par an
- mi-Avril et début Juillet pour les espèces à 2 générations annuelles 1 à 2 pulvérisations avec une spécialité à base de :

Lindane (dose 30 g MA/hl d'eau)
ou de Parathion (dose 50 g MA/hl d'eau) sous forme huileuse

La détermination de l'espèce en cause peut être effectuée par le Service de la Protection des Végétaux. (Nous adresser un échantillon : branche attaquée et insectes adultes si possible).

P. 176

Liste Produits Homologues

I – VIGNE

1: HERBICIDES (g/ha)

aminotriazole : 5000
carbetamide : 3000
chlortiamide : 7500

dalapon : 8000
dichlobénil : 7500
dinosèbe sel d'ammonium : 2750
dinosèbe sel d'amine : 2750
diuron : 2500
glyphosate : 4300
monuron : 3000
oxadiazon : 2000
simazine : 3000

Associations
aminotriazole + diuron + simazine + huile
aminotriazole + dalapon
aminotriazole + simazine
aminotriazole + terbutylazine
diuron + huile
diuron + linuron + terbacile
glyphosate + simazine
paraquat + simazine
terbutylazine + terbuméton

2: INSECTICIDES et ACARICIDES

1) Acariens (g/hl)

- esters phosphoriques de contact

azinphos éthyl et méthyl : 40
carbophénothion : 30
dialiphos : 75
diazinon : 25
diéthion : 75
malathion : 75
méthidathion : 40
oléoparathion : 20 + huile
parathion éthyl : 25
parathion méthyl: 30
phosalone : 60 et en poudrage
prothoate : 30

- esters phosphoriques systémiques

diméthoate : 30
formothion : 40
monocrotophos : 30
oxydéméthon méthyl : 25
vamidothion : 50

- acaracides spécifiques
  . sulfones et sulfonates

chlorofénizon : 50
fénizon : 50
propargite : 60
tétradifon : 16
tétrasul : 40
. composés halogénés
bromopropylate : 50
. dérivé du benzène
dicofol : 50 et en poudrage

. divers
azocyclotin : 30
benzoximate : 30
dioxathion + fénizon : 25 + 50
cyhéxatin : 30 (P. ulmi)
cyhéxatin + tetradifon
fenbutatin oxyde : 50
chlorfénéthol + chlorfensulfide : 37,5 + 37,5

2) Tordeuses de la grappe
(Cochylis, Eudemis) (g/hl)

acéphate : 60
azinphos éthyl et méthyl : 40
bacillus thuringiensis sérotype 3 : 8500 et 16000 uaak/mg
bromophos : 50
carbaryl : 120 et en poudrage
chlorpyriphos : 28,5

cyperméthrine : 3
deltaméthrine : 1,75
dialiphos : 75
diazinon : 30
dichlorvos: 125
étrimphos : 40
fénitrothion : 50
fenvalérate : 7,5
malathion : 75 et en poudrage
méthomyl : 37,5
méthidathion : 30
mévinphos : 50
oléoparathion: 20 + huile
parathion éthyl : 20 et en poudrage
parathion méthyl: 30 et en poudrage
perméthrine : 4
phosalone : 60 et en poudrage
quinalphos: 24,25
tétrachlorvinphos : 75

Association
fénitrothion + carbophénothion poudrage

3) Pyrale (g/hl)

cyperméthrine : 5
deltaméthrine : 0,75
dichlorvos : 125
fenvalérate : 10
métamidophos : 60
méthomyl : 50
parathion méthyl : 60
perméthrine : 7,5
quinalphos : 48,5
trichlorfon : 160

Associations
fénitrothion + trichlorfon
parathion méthyl + dicofol
méthomyl + fénizon

4) Nématodes (kg/ha)

dibromoéthane : 375
dibromoéthane + 1,3 dichloropropène : 100 + 486
dichloropropène : 550
dichloropropène + dichloropropane : 1000 l/ha

3: FONGICIDES

1) Mildiou

a) pulvérisation (g/hl)

captafol : 120
captane : 175
carbatène: 300 (raisin de table)
cuivre de l'hydroxyde : 500 de cuivre métal
cuivre de l'oxychlorure : 500 de cuivre métal
cuivre de l'oxyde cuivreux : 500 de cuivre métal
cuivre de sulfate : 500 de cuivre métal
cymoxanile : 12 (en association seulement)
dichlofluanide : 125
folpel : 150
mancopper : 280
mancozèbe : 280
manèbe : 280
métalaxyl : 30
metirame de zinc : 320
milfurame : 12 (en association seulement)
phosethyl - AL : 150 (en association seulement)
propinèbe : 280
zinèbe : 250

b) poudrage : traitement complémentaire du mildiou de la grappe

cuivre de l'hydrate
cuivre de l'hydroxyde
cuivre de l'oxychlorure
cuivre de l'oxyde cuivreux
} poudres contenant au moins 2,5 % de matière active

folpel
mancozèbe
manèbe
zinèbe
} poudres contenant au moins 5 % de matière active

Associations
De très nombreuses spécialités contiennent en association
- soit du cuivre et un ou plusieurs fongicides organiques de synthèse, de contact ou systémiques
- soit plusieurs fongicides organiques de synthèse, de contact ou systémiques
Certaines de ces associations sont autorisées pour d'autres maladies de la vigne (black rot, pourriture grise, oïdium).

2) Black-rot (g/hl)
ancienne catégorie assimilée à mildiou

captafol : 180
captane : 175
cuivre de l'hydrate : 500 de cuivre métal
cuivre de l'hydroxyde : 500 de cuivre métal
cuivre de l'oxychlorure : 500 de cuivre métal
cuivre de l'oxyde cuivreux : 500 de cuivre métal
cuivre de sulfate : 500 de cuivre métal
dichlofluanide : 250
folpel : 175
mancozèbe : 280
manèbe : 280
propinèbe : 280
zinèbe : 250

3) Excoriose (g/hl)

arsénite de soude (voir - Divers - Traitement d'hiver)
dichlofluanide : 200
dithianon : 50
folpel : 150
mancozèbe : 280
métirame de zinc : 320
propinèbe : 280

Associations
captafol + folpel + milfurame
captafol + cuivre + cymoxanile
captafol + cymoxanile + folpel
cuivre + cymoxanile + folpel
cuivre + cymoxanile + zinèbe
cuivre + cymoxanile + folpel + zinèbe
cymoxanile + folpel
cymoxanile + mancozèbe
cymoxanile + folpel + zinèbe
captafol + folpel
éthylphosphite d'aluminium + folpel
éthylphosphite d'aluminium + mancozèbe
folpel + mancozèbe
manèbe + méthylthiophanate
milfurame + folpel
thirame + huile
cymoxanile + folpel + mancozèbe
métalaxyl + folpel

4) Pourriture grise (g/hl)

bénomyl : 50
carbendazime : 50
dichlofluanide : 200
iprodione : 75
méthylthiophanate : 140
procymidone : 75
vinchlozoline : 75

Associations
carbendazime + folpel
cuivre de l'oxychlorure + dichlofluanide
folpel + méthylthiophanate
soufre sublime + vinchlozoline

5) Oïdium (g/hl)

bénomyl : 25
dichlofluanide : 125
dinocap : 30 et en poudrage
fenarimol : 1,2
méthylthiophanate : 140
soufre micronisé (mouillable) : 1000
soufre sublimé : en poudrage
soufre trituré : en poudrage
soufre trituré ventilé : 2000 et en poudrage
soufre sublimé + vinchlozoline
triadiméfon : 5
triforine : 28,5

6) Traitement des greffes contre le Botrytis

sulfate double d'oxyquinoléine et de potasse : 500 en trempage

4: DIVERS

1) Traitement d'hiver (g/hl)
(cochenilles et stades hivernants de certains ennemis)

acétate de dinoterbe + huile blanche : 540g + 605 g
arsénite de soude : 1250 (Esca)
arsénite de soude + zirame (Esca)
arsénite de soude : 625 (Excoriose)
colorants nitrés (DNOC) : 600
dinoterbe sel d'ammonium : 600
dinoterbe + huile de pétrole : 450 + 600
huiles jaunes :
DNOC + huile d'anthracène : 2 à 3 l de spécialité
DNOC sel d'ammonium : 600
DNOC + huile de pétrole : 2 à 3 l de spécialité
DNOC + huile de pétrole + huile d'anthracène : 2 à 3 l de spécialité
oléoparathion : 45 g + 1 l d'huile environ
oléomalathion : 300 g + 2 l d'huile environ